

COOPÉRATION FRANCO-BRÉSILIENNE : 60 JURISTES DE SÃO PAULO ACCUEILLIS EN SÉMINAIRE DOCTORAL À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN

Du 21 au 25 mars, l'Université Jean Moulin accueillait une délégation de soixante juristes venant de l'Université de São Paulo, avec laquelle Lyon 3 développe de nombreuses collaborations. Ce séminaire, unique en son genre, proposait une initiation au droit français à quarante doctorants en droit et trois enseignants-chercheurs brésiliens ainsi qu'à dix-sept magistrats de l'État de São Paulo.

UN SÉMINAIRE DÉLOCALISÉ PLÉBISCITÉ PAR LES JURISTES BRÉSILIENS



La délégation brésilienne devant les douze colonnes de la Cour d'appel de Lyon

© David Venier | Université Jean Moulin Lyon 3

Pour la troisième année consécutive, l'Université Jean Moulin Lyon 3 organisait un séminaire doctoral délocalisé à Lyon pour la faculté de droit de l'Université de São Paulo, meilleure université de la zone ibéro-américaine selon le classement de Shanghai. L'objectif ? Initier les étudiants brésiliens au droit français. Suite à la réussite des deux premières éditions, ce séminaire rencontre désormais un vif succès. Après la venue d'une quarantaine de brésiliens en 2014 et en 2015, ils formaient cette année un groupe de soixante participants, composé pour la première fois de dix-sept magistrats : **la « preuve du rayonnement scientifique au Brésil de cette manifestation » selon le professeur Fernando Menezes de l'Université de São Paulo.**

À PROPOS DE...

L'Université Jean Moulin Lyon 3, spécialisée en sciences humaines et sociales, accueille plus de 27000 étudiants sur trois campus : la Manufacture des Tabacs, le quai Claude Bernard/rue Chevreul, au cœur de la vie lyonnaise et le Campus de Bourg-en-Bresse.

Elle propose des formations de la Licence au Doctorat en : droit, science politique, francophonie, management, économie, gestion, philosophie, langues, lettres, histoire, aménagement, géographie, information et communication au sein de six facultés et instituts (Droit, Langues, Lettres et Civilisations, Philosophie, IAE et IUT).

Dans le cadre de son objectif d'ouverture et d'égalité des chances, l'Université Jean Moulin Lyon 3 mène une politique déterminée d'accompagnement de ses étudiants dans leur parcours pédagogique et d'insertion professionnelle. Elle développe des actions de coopération pédagogique et scientifique à l'international et accueille près de 4 400 étudiants étrangers chaque année.

www.univ-lyon3.fr

AU PROGRAMME : INITIATION AU DROIT PUBLIC ET PRIVÉ FRANÇAIS

Un programme sur mesure a été conçu par les enseignants de l'Université Jean Moulin, intégrant enseignements théoriques, ateliers, visites et conférences, avec pour fil rouge « La distinction du droit public et du droit privé en France », thématique du séminaire. La semaine débutait à Paris par les visites du Conseil d'État, du Tribunal des conflits et de la Cour de cassation, à l'occasion desquelles les membres de la délégation ont été accueillis par les plus hautes autorités des dites juridictions. C'est à Lyon que la suite du séminaire se déroulait. Les membres de la délégation ont assisté à douze heures

de cours dispensés en français par des enseignants-chercheurs du site lyonnais, une particularité du programme très appréciée des participants, tous francophones. Des conférences et visites clôturaient la semaine avec, notamment, l'intervention de M. Jean-Louis Nadal, Président de la Haute Autorité sur la transparence de la vie publique, et la visite de la Cour d'appel de Lyon où les membres de la délégation ont été accueillis par le Premier Président de la Cour d'appel, M. Pireyre et par la procureure générale, Mme Moisson.

UN PARTENARIAT SOLIDE ENTRE LYON 3 ET L'UNIVERSITÉ DE SÃO PAULO

L'organisation de ce séminaire doctoral permet aux deux universités de prolonger leurs riches collaborations dans le domaine de la recherche et de l'enseignement : workshops, cotutelles, diplômes délocalisés, partenariats entre laboratoires de recherche. C'est aussi l'occasion pour les doctorants brésiliens d'établir et conserver des liens scientifiques avec les professeurs et les doctorants de l'Université

Jean Moulin Lyon 3 ; « un certain nombre d'entre eux ont d'ailleurs choisi d'avoir un codirecteur de thèse lyonnais, suite à ces séminaires doctoraux », témoigne le professeur Caroline Chamard-Heim qui encadre, à Lyon 3, une doctorante française en cotutelle à l'Université de Sao Paulo et deux doctorants brésiliens.